

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 30 mai 2008
(convocation du 19 mai 2008)

Aujourd'hui Vendredi Trente Mai Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge (jusqu'à 10 h 10)
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel (à cpter de 09 h 55)
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (à cpter de 10 h 30)
M. SEUROT Bernard à M. LABARDIN Michel (à cpter de 10 h 30)
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard (à cpter de 11 h 00)
M. DAVID Yohan à Mme. LAURENT Wanda
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à Mme. TOUTON Elisabeth
M. DUCASSOU Dominique à Mme. WALRYCK Anne
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. LOTHAIRE Pierre à M. DAVID Jean-Louis
M. MILLET Thierry à M. SOUBIRAN Claude
M. MOULINIER Maxime à M. GUILLEMOTEAU Patrick
Mme PARCELIER Muriel à M. SOLARI Joël (à cpter de 10 h 30)
M. PALAU Jean Charles à Mme. PIAZZA Arielle
M. REIFFERS Josy à M. RAYNAL Franck (à cpter de 10 h 30)

LA SÉANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Construction du tramway 2ème phase - Construction du Parc-relais Arlac - Mérignac - (RELAJ 201) - Modification de programme - Marché n°07 026 U - Avenant n°2 - Autorisation de signer

Monsieur CHAUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la réalisation de la deuxième phase du tramway, le marché de travaux pour la construction du Parc-relais Arlac a été notifié au groupement d'entreprises DEMATHIEU et BARD / ROYNEL pour un montant de 4 737 572,70 € ht le 8 février 2007 pour une durée de 12 mois.

Ce bâtiment, situé avenue François Mitterrand, est construit en superstructure et comporte 4 niveaux de stationnement dont un en terrasse. Sa capacité est de 404 places de stationnement automobiles (dont 8 pour les personnes à mobilité réduite et 10 pour les véhicules électriques), 10 emplacements pour les motos et 32 places pour les vélos.

Les travaux concernent le bâtiment comprenant, outre les stationnements, des locaux techniques et de services associés, une sous-station de redressement, un local d'exploitation, des commerces ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs inclus dans le périmètre d'intervention.

Un avenant n°1 a été approuvé par le Conseil du 22 février 2008, actant de la réalisation de travaux supplémentaires pour un montant de 19 395,87 € ht et prolongeant le délai de réalisation de trois semaines.

Après sa visite du 14 mars 2008, la Commission communale de sécurité et d'accessibilité a émis un avis défavorable à l'ouverture du parc relais. En effet, une nouvelle norme relative aux parcs de stationnement est entrée en vigueur après le dépôt du permis de construire initial, la Commission a jugé que celle-ci était applicable.

Par conséquent, il convient de réaliser des travaux supplémentaires pour mettre en conformité l'ouvrage avec la norme.

Ces travaux consistent en une amélioration de la sécurité incendie (modification des ascenseurs, raquette de retournement pour les pompiers, création d'une alarme incendie pour le parc) et une amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées (ajout d'une place « handicapés », peinture contrastée en nez de marche, modification des tablettes des sanitaires, pose de logos et panneaux « handicapés », pose de clous podotactiles), ainsi que des travaux de modification des caméras de surveillance.

Il y a donc lieu de conclure un avenant pour contractualiser l'ensemble de ces adaptations et des modifications au contrat.

Montant initial du marché € ht :	4 737 572,70 €ht
Montant du marché après Avenant n°1 :	4 756 968,57 € ht
Plus-value de l'avenant 2 :	114 478,87 € ht
Montant du marché (avenants 1 et 2) :	4 871 447,44 € ht
Pourcentage d'augmentation :	+ 2,82 %

Le délai d'exécution des travaux a ainsi été reporté de 7 semaines et 2 jours portant le délai d'exécution du marché à 14 mois et 14 jours.

Le financement de ces travaux est à imputer au budget Annexe Transports, Exercice 2008 et suivants, Chapitre 23, Compte 23800102, CRB H 340, Programme TW20F.

En application des articles L 2121.12 et 2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet d'avenant, est à la disposition des Conseillers communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner cet avenant et autoriser Monsieur le Président à signer :

- ✓ l'avenant n°2 au marché n°07 026 U pour un montant de **114 478,87 € ht** portant son nouveau montant à **4 871 447,44 € ht** soit **5 826 251,13 € TTC** ;
- ✓ tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 mai 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
11 JUIN 2008**

PUBLIÉ LE : 11 JUIN 2008

M. GÉRARD CHAUSSET